

[A propos d'une lettre]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 44

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177322>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lutry. Il eût été à désirer que l'on conservât ce principe, lors du partage de la commune; tandis qu'en admettant, comme on l'a fait depuis, tous les bourgeois forains qui se présentèrent, et dont une grande partie a dès lors été assistée, on est arrivé à ce résultat, que la commune, une des plus florissantes du canton, dut s'imposer extraordinairement cette année-là. M. M.

Lutry, le 20 septembre 1864.

Nous ne franchissons guères les limites étroites de notre journal pour nous lancer dans l'étude des grandes questions financières qui sont chez nous à l'ordre du jour. Cependant, rompant avec nos habitudes, nous avons, dans notre dernier numéro, discuté d'une manière sérieuse et approfondie l'établissement d'un chemin de fer entre Moudon et la ligne Fribourg. Nous avons appuyé notre opinion sur des faits et des arguments irréfutables. Il était évident que nous ne pouvions contenter tout le monde. En effet, une maison de banque nous écrit pour se plaindre du tort que nous avons causé au pays en paralysant l'émission des actions, et qualifie notre conduite de « perfide. »

Nous avons immédiatement demandé des renseignements à notre correspondant de Paris, qui nous dit que samedi, à la bourse, le chemin Moudon-Fribourg était la valeur la mieux tenue et se trouvait fort recherchée au comptant; les transactions se faisaient avec un entrain remarquable, lorsque l'article de notre journal transmis par le télégraphe vint ébranler la place et causer du désordre. Il y eut un recul considérable, et après avoir atteint 780, 60, les actions tombaient à 52, 40. Le marché fut ainsi déconcerté, d'autant plus que le change du Calcutta était arrivé défavorable; bref, il se termina par une affreuse dégringolade, et aujourd'hui encore il est sous le coup de cette nouvelle.

Certes, nous ne pensions pas que notre article put avoir une pareille influence; la maison de banque qui nous adresse des reproches peut en être assurée. Nous avons exposé avec une entière bonne foi notre opinion, basée sur une exposition impartiale des faits, flanquée d'une sérieuse argumentation, ainsi que le lecteur peut s'en convaincre en lisant avec soin l'article incriminé dans le n° 43 de notre journal.

Voilà ce que nous avons à répondre à la lettre que nous avons reçue à ce sujet; — cette lettre la voici :

« Lausanne 17 Sept. 1864

Au Rédacteur du *Conteur Vaudois*.

Monsieur

Jusqu'à présent votre journal m'avait paru sinon sérieux, du moins rédigé avec moralité et esprit de progrès, mais votre numéro de ce jour renferme des articles d'une telle inconvenance que je ne puis rester plus longtemps votre abonné.

La presse, lorsqu'elle devient un instrument perfide, lorsqu'elle se permet de verser le ridicule sur une portion de la Patrie et sur les représentants du Peuple, ne saurait être encouragée et ne mérite que le mépris.

En conséquence je vous dispense de m'envoyer votre journal à l'avenir, ou du moins aussi longtemps que vous me paraîtrez malade du piétain et de la *surlange* (style du *Conteur*).

J'espère que l'expérience vous guérira et qu'on en verra des preuves.

Dans cette attente, j'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer. »

!!!

Nous publions avec plaisir les lignes suivantes qui nous sont communiquées par un de nos abonnés, et nous nous associons pleinement aux sentiments qui les ont dictées.

Il y a quelque temps déjà, je lisais à quelques dames l'article du *Conteur vaudois* intitulé : *Tout pour l'homme, rien pour la femme*. Arrivé à l'endroit où vous nous qualifiez si peu charitablement du nom de *monstre*, une voix s'éleva du milieu de mes auditrices, disant : — Je proteste ! — Est-ce sérieusement ? lui demandai-je. — Oui, sérieusement, et si je l'osais, j'écrirais même à M. le rédacteur pour lui dire que mon mari n'est pas un monstre. Protesteriez-vous aussi contre les vertus qu'on vous attribue ? lui demandai-je encore quand j'eus fini de lire l'article. — Oh ! me répliqua-t-elle après une pause et un demi-soupir, celui qui nous appelle ainsi ne le fait que pour mieux pouvoir nous déchirer une autre fois. Nous avons nos défauts, nous le savons, et les hommes les leurs, mais si on se supportait des deux parts plus qu'on ne le fait, on serait bien plus heureux.

Voilà, M. le rédacteur, la protestation d'une personne qui ne se croit ni l'être le plus doux, ni le plus aimable, ni le plus compatissant, ni le plus patient, ni le plus vertueux, ni le plus adorable. Et pourtant, cela dit entre nous, je n'hésiterais pas à lui conférer toutes ces qualités.

Permettez-moi d'ajouter aussi quelques mots à la décharge de notre sexe ; je ne prétends pas le disculper, mais seulement expliquer l'une des principales causes de l'état de choses que vous signalez.

Oui, il n'est que trop vrai, l'homme, après avoir promis de rendre heureuse la compagne qu'il s'est donnée, tombe souvent à son égard dans une indifférence coupable, et ne pensant qu'à soi, va chercher ailleurs que dans le foyer domestique plaisirs et distractions. Hâtons-nous de dire pourtant qu'il y a de nombreuses exceptions. Il est encore des maris qui préfèrent la maison à un joli café, à une fête de tir. Il en est qui, sous l'habit militaire, pensent à leur femme en soupirant et qui s'abstiennent d'aller *par ci, par là*, comme dit notre brave instructeur, conter fleurette vers les fontaines. Mais enfin, pour beaucoup, les choses se passent autrement et pourquoi ?

Ce n'est pas chez l'homme fait que nous devons chercher les principes de ce mal, mais chez le jeune homme déjà. Combien y a-t-il de jeunes gens qui prennent l'habitude d'aller chaque jour au café, après-midi, pour *prendre la tasse*, et le soir pour *voir les amis* ou pour tuer le temps ? Or, l'habitude est une seconde nature; jeunes on les voit au café chaque jour; vieux, on les y rencontrera encore ; et ce qu'il y a de grave, c'est que le remède à cet état de choses est difficile. Que voulez-vous qu'un jeune homme fasse de ses soirées à Lausanne?... Croit-on peut être qu'après avoir chiffré, écrit, *bûché* tout le jour, il soit capa-